



**Le CONSEIL MUNICIPAL se réunira en séance
publique le 29 novembre 2018
à 18H30, à l'Hôtel de Ville.**

ORDRE DU JOUR

- 1 - La CoVe - Compétence « GEMAPI » - Transfert de charges
- 2 - La CoVe - Service commune d'instruction des autorisations de droit des sols - Avenant à la convention
- 3 - Budget supplémentaire Ville pour l'année 2018
- 4 - Subventions aux associations - Moto Club Mazanais - Subvention exceptionnelle
- 5 - Police municipale - Formation initiale - Mise à disposition d'un tuteur - Convention
- 6 - Rapports 2017 des regroupements intercommunaux
- 7- Rapports 2017 des délégués
- 8 - Donné acte des décisions du maire
- 9 - Questions diverses



Le Maire

Aimé NAVELLO